

## Collection « Pratiques du champ social »

fondée par Philippe Pitaud  
et Richard Vercauteren  
dirigée par Philippe Pitaud  
et Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

L'évolution et les transformations du champ social et médico-social au cours des dernières décennies ont introduit un ensemble diversifié de paramètres et de données nouvelles, parfois contradictoires, qui ont modifié le cadre général d'intervention ainsi que le jeu des acteurs en présence.

Le processus de décentralisation et ses conséquences n'ont fait qu'accentuer la nécessité pour les intervenants sociaux et médico-sociaux, mais également pour les décideurs et les techniciens qui les entourent, de se doter d'outils permettant de comprendre les mécanismes du champ social et médico-social ; ceci afin de rendre leurs pratiques et leurs décisions plus efficaces. Cette nouvelle collection vise à fournir des éléments de connaissance et d'interprétation de la réalité sociale et médico-sociale, tout en explorant les champs du possible, à travers des ouvrages courts, synthétiques, réalisés par des praticiens-chercheurs soucieux avant toute chose de renvoyer vers la société civile les effets induits de leur engagement et de leur réflexion.

Retrouvez tous les titres parus sur  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

# **Monoparentalité précaire et femme sujet**

## OUVRAGES DE GÉRARD NEYRAND :

*Faut-il avoir peur de nos enfants ? Politiques sécuritaires et enfance* (direction), Paris, La Découverte, 2006.

*Familles et petite enfance. Mutations des savoirs et des pratiques* (direction avec Michel Dugnat, Georgette Revest, Jean-Noël Trouvé), collection « Petite enfance et parentalité », Toulouse, érès, 2006.

*Préserver le lien parental.*

*Pour une prévention psychique précoce*  
PUF, 2004.

*Maternité et parentalité*

(direction avec Yvonne Knibiehler),  
éditions de l'ENSP, Rennes, 2004.

*La culture de vos ados*, Paris, Fleurus, 2002.

*L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF, 2000.

*Liberté, Égalité, Mixité... conjugales*

(direction avec Claudine Philippe, Gabrielle Varro), Anthropos, 1998.

*Reconstruire les liens familiaux. Nouvelles pratiques sociales* (avec Benoît Bastard, Laura Cardia-Vonèche, Bernard Eme), Paris, Syros, 1996.

*Les couple mixtes et le divorce. Le poids de la différence*

(avec Marine M'Sili), L'Harmattan, 1996.

*Sur les pas de la Maison Verte.*

*Des lieux d'accueil pour les enfants et leurs parents.*  
Paris, Syros, 1995.

*Mariages mixtes et nationalité française.*

*Les Français par mariage et leurs conjoints,*  
(avec Marine M'Sili), Paris, L'Harmattan, 1995.

*L'enfant face à la séparation des parents.*

*Une solution, la résidence alternée*, Paris, Syros, 1994,  
nouvelle éd. actualisée 2001 ; 3<sup>e</sup> éd. La Découverte, 2004.

*Nouvelles formes de l'autorité parentale*

*et pratique de la résidence alternée* (avec Hugues Fulchiron et Sarah Mekboul), collection « Espaces et familles », n° 31,  
éditions de la CNAF, 1994.

*Jeunes défavorisés et vie associative.*

*Les conditions de l'engagement associatif des jeunes,*  
(avec Antoine Tomasi),  
éditions de la Fondation de France, 1993.

*Entre clips et looks.*

*Les pratiques de consommation des adolescents*  
(avec Caroline Guillot), L'Harmattan, 1989.

AVEC PATRICIA ROSSI :

*Les femmes « chefs de famille » en situation précaire.*

*L'exemple de Marseille.*

Rapport de recherche-action CIMERSS-CODIF/DRDFE, FASILD, préfecture des Bouches-du-Rhône, conseil général, conseil régional, DDASS, 2002.

Gérard Neyrand  
Patricia Rossi

# Monoparentalité précaire et femme sujet

Pratiques du champ social

ères  
éditions

Extrait de la publication

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour si Béatrice Borghino, chargée de mission à la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Provence-Alpes-Côte d'Azur, n'avait saisi l'intérêt de réaliser une recherche-action sur le sujet des « femmes chefs de famille en situation précaire » à Marseille et n'avait su faire partager sa conviction non seulement à son institution, mais aussi aux autres organismes qui ont soutenu ce travail. Qu'elle soit remerciée pour cette initiative et pour nous avoir aidés avec constance tout au long des trois années pendant lesquelles il s'est déroulé.

Que soient remerciés aussi les partenaires locaux qui ont apporté leur soutien financier à cette opération, outre la DRDFE de la région PACA, le FASILD, la préfecture des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la politique de la ville de Marseille, la Délégation aux droits des femmes du conseil général, le conseil régional et la DDASS.

Nous remercions de même les femmes qui nous ont fait confiance et ont accepté de nous exposer sincèrement les difficultés rencontrées dans leur vie, ainsi que les intervenants sociaux qui ont collaboré à la recherche-action et ceux qui ont répondu à notre questionnaire avec motivation et compétence.

Nous remercions enfin Michel Dugnat pour sa lecture attentive de notre manuscrit et la pertinence de ses conseils pour l'élaboration finale de cet ouvrage.

Conception de la couverture :  
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012  
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2178-6  
Première édition © Éditions érès 2007  
Nouvelle édition actualisée  
(1<sup>re</sup> édition 2004)  
33, avenue Marcel-Dassault  
31500 Toulouse  
**www.editions-eres.com**

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC),  
20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris,  
tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

# Table des matières

AVANT-PROPOS .....	9
INTRODUCTION .....	15
<i>Les nouveaux enjeux du déclin du patriarcat</i> .....	19
<i>L'exacerbation des tensions de la modernité</i> <i>en milieu populaire</i> .....	21
<i>La parentalité face à la différence des sexes</i> .....	23
<i>Réorganisation de la parentalité</i> <i>et mise en place d'un soutien</i> .....	25

## PREMIÈRE PARTIE

### ÉLÉMENTS D'ANALYSE DE LA CONSTITUTION DE LA FEMME EN SUJET SOCIAL

1. LA NOUVELLE PLACE DES FEMMES : UNE RÉVOLUTION ANTHROPOLOGIQUE TRAVERSÉE DE CONTRADICTIONS .....	31
Gérard Neyrand	
<i>Genèse de la démocratisation du familial</i> .....	31
La rupture avec l'Ancien Régime. La différence des sexes comme modèle d'altérité Les implications familiales de la reconfiguration révolutionnaire de l'ordre social	
<i>La deuxième phase de la modernité</i> <i>ou les contradictions de la démocratie familiale</i> .....	38
Maîtrise de la sexualité et nouveau statut de l'union Les résistances à la démocratisation des relations entre les sexes et dans les familles	
<i>Un nouveau régime anthropologique de la sexualité,</i> <i>de l'éducation et de la parentalité</i> .....	48
Mutation conflictuelle de la norme sociale Coparentalité et monoparentalisation : des logiques antagonistes Des situations d'exacerbation des tensions	
2. LE NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA MONOPARENTALITÉ .....	55
Gérard Neyrand	
<i>La croissance des foyers monoparentaux</i> .....	55
Le cadrage de la monoparentalité par le droit Des parents positionnés différemment selon leur genre sexuel... et l'âge de l'enfant Divergences socio-économiques des mères et des pères Une tendance croissante à la précarisation	

<i>Le dispositif institutionnel d'aide aux parents</i> .....	62
Les soutiens et leurs ambiguïtés	
Place et statut des allocations spécifiques	
Réorientation du soutien et pesanteurs sociales	
<b>3. LES VOIES DE LA SUBJECTIVATION</b> .....	73
Patricia Rossi	
<i>Symbolique et nomination</i> .....	73
La précarité est liée à l'interdit de pensée	
Une différence à subjectiver	
Le processus de subjectivation	
<i>Au-delà du nom estampille</i> .....	84
Une mère vierge ?	
Quelques formes d'attaque du matriciel	
Proximité, altérité et consentement	
<i>Requalifier le maternel</i> .....	89
Un processus psychique sexué	
Le paradoxe du maternel	
Maternel et parentalité	

## DEUXIÈME PARTIE

DES FEMMES « CHEFS DE FAMILLE » EN SITUATION PRÉCAIRE.

L'EXEMPLE DE MARSEILLE

Gérard Neyrand et Patricia Rossi

INTRODUCTION À LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE FEMME « CHEF DE FAMILLE » .....	97
<i>Les femmes concernées</i> .....	98
<i>Importance de la monoparentalité à Marseille</i> .....	100
<i>Monoparentalité précaire et modes antérieurs de conjugalité</i> .....	103
<b>1. DES FEMMES ANNEXÉES À LEUR MATERNITÉ</b> .....	107
<i>Se retrouver en situation monoparentale</i> .....	108
Des conjugalités marquées par l'histoire socio-familiale	
Être parents : un bouleversement difficile à intégrer	
Mères et pères et rapport à l'enfant	
La crise et la séparation : quel soutien possible ?	
Entendre la séparation	
<i>La vie monoparentale : articuler des rôles différents</i> .....	138
Prégnance du maternel et risques de dérive	
Un rapport difficile à la vie active et à la vie sociale	
Le père et sa place au regard de l'autorité parentale conjointe	
Restructurer les rôles et les identités	

<i>Prise en compte de la subjectivation et conflits psychiques</i>	167
Une identité en crise	
Favoriser l'autonomisation psychique	
L'émergence d'un désir propre	
Différence des sexes et parentalité : gérer l'héritage du passé	
<i>Élaborer une position de femme</i> .....	178
Affranchissement identitaire et réhabilitation sociale	
Le chemin d'une recomposition psychique, relationnelle et sociale	
Un destin à déjouer	
<b>2. L'INCONFORTABLE POSITION DES PROFESSIONNELS</b> .....	187
<i>La spécificité du rapport aux femmes chefs de famille</i> .....	188
Le positionnement des organismes à l'égard de la monoparentalité	
Difficile rapport à l'emploi, contradictions de l'API et évolution des positions	
Une autre question non réglée, cruciale pour l'insertion : la garde de l'enfant	
La maternité célibataire précoce, expression d'un parcours difficile	
La violence conjugale comme analyseur de la crise de la conjugalité	
<i>L'inconfortable position d'interface mères/institutions</i> .....	201
Le difficile objectif d'insertion des bénéficiaires du RMI	
Une expression privilégiée de l'isolement social : le dysfonctionnement administratif	
Les actions innovantes du secteur associatif	
<i>L'opacité des logiques familiales rencontrées</i> .....	207
<b>CONCLUSION. DÉPASSER LA MONOPARENTALISATION ET RESTRUCTURER L'UNIVERS SOCIAL ET RELATIONNEL</b> .....	213
<i>La monoparentalité précaire     comme actualisation des contradictions sociales</i> .....	214
<i>Nouvelle problématisation de la monoparentalité     et repositionnement institutionnel</i> .....	215
<i>L'individu ne sera jamais Dieu</i> .....	216
<i>De la subjectivation par la parole</i> .....	217
<i>Advenir femmes</i> .....	219
<b>ANNEXES</b> .....	221
<i>Annexe I : Objectifs et méthodologie</i> .....	221
<i>Annexe II : Pour une optimisation des fonctionnements socio-institutionnels. Synthèse des préconisations</i> .....	225
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	229



*À Maria, Parisina et Edda.*



## *Avant-propos*

Le destin de cet ouvrage est étonnant, progressivement élaboré au long d'une recherche-action qui, au départ, ne devait pas donner lieu à un texte éditable, il fut le fruit d'une rencontre plurielle.

Rencontre entre la volonté d'une personne chargée de mission Droits des femmes de Marseille d'offrir non seulement des réponses concrètes (et précieuses) mais aussi une analyse prospective face au désarroi des femmes plongées dans la précarité monoparentale, et l'écho qu'elle a trouvé chez de nombreux acteurs institutionnels locaux.

Rencontre entre une psychanalyste et un sociologue. L'approche clinique de la psychanalyste intègre une analyse politique en référence à la *féminologie*<sup>1</sup>, avec la considération princeps qu'il y a deux sexes pour la production du vivant et que le premier environnement de l'humain, homme ou femme, est le corps maternel, soit le corps d'une femme. Le sociologue tente

---

1. Féminologie : champ épistémologique en sciences des femmes défini par Antoinette Fouque, directrice de recherches à Paris VIII, qui a créé l'Institut d'enseignement et de recherches en sciences des femmes et le Collège de féminologie. Elle est aussi la créatrice du groupe « Psychanalyse et politique » et des éditions Des femmes, cofondatrice du MLF et psychanalyste. Antoinette Fouque, *Il y a 2 sexes*, Gallimard, coll. « Le débat », 1995 (nouvelle édition 2004) ; *Gravidanza. Féminologie II*, Des femmes, 2007.

d'élucider les contradictions dans lesquelles l'évolution brutale de la société place des individus fragilisés par la crise conjugale et les mutations de la vie privée.

Rencontre entre des femmes en demande de soutien et les dispositifs d'aide, les professionnels et les bénévoles qui les animent.

Rencontre enfin entre les auteurs de ce texte et une éditrice sachant identifier l'intérêt social et scientifique de pouvoir diffuser une telle analyse. Sa perspicacité fut récompensée de façon inattendue par l'obtention, peu après la parution, d'un prix destiné à distinguer un ouvrage traitant de la petite enfance, le prix honorifique 2004 de la fondation Mustela.

Cet ouvrage propose une analyse visant à illustrer comment les mères précarisées confrontées à la rude tâche de devoir élever les enfants ne doivent pas pour autant sacrifier leur individualité propre de femme ; il n'a ainsi échappé à personne à quel point cet objectif s'avérait majeur aussi pour les enfants. Le prix a entraîné une réimpression, offrant un élargissement à la diffusion de l'ouvrage ; aujourd'hui c'est une troisième édition qui y succède. Celle-ci indique – s'il en était besoin – que le problème de la précarisation monoparentale est loin d'être résolu. Plus que jamais, il faut donner la possibilité aux femmes dans ces situations de s'affranchir des contraintes matérielles, sociales et psychologiques, qui pèsent sur elles ; c'est une nécessité, si l'on veut éviter que ne se détériore cette question sociale où la désaffiliation menace de plus en plus de femmes, d'enfants... et d'hommes. Rappelons aussi que la plupart de ceux que l'on désigne comme sans domicile fixe sont des pères désaffiliés de leurs enfants ; ils sont une autre façon d'illustrer que la précarisation ne concerne pas que la seule dimension matérielle et économique, mais qu'elle est aussi une réalité relationnelle et psychologique. Ce travail fut l'occasion de montrer comment s'articulent ces différentes dimensions.

Les intervenants sociaux spécialisés dans les réponses à offrir le savent bien, eux que nous avons rencontrés à Belfort, à Marseille, à Saint-Malo, à Aix-en-Provence, à Hyères à Rennes, à Avignon, à Mons, à Besançon, à la Martinique, et dans bien d'autres lieux encore. La demande d'une meilleure compréhension des logiques à l'œuvre dans ces processus de précarisation relationnelle autant que matérielle est forte, et touche aujourd'hui de plus en plus d'acteurs institutionnels et associatifs. L'attitude de la CAF des Bouches-du-Rhône se révèle exemplaire à cet égard : d'abord observatrice du dispositif mis en place avec

le soutien d'autres organismes, elle est devenue demandeuse. Ainsi, depuis 2004, à l'initiative du secteur des Interventions sociales, une formation fondée sur l'approche clinique développée par Patricia Rossi a été mise en place à l'adresse d'agents de la CAF concernés par « l'offre de service API (Allocation parent isolé) ». Trois sessions se sont déjà déroulées avec des adjointes de secteur, assistantes sociales et conseillères en économie sociale et familiale.

L'ensemble de ces interventions et les multiples témoignages des travailleurs sociaux viennent attester de l'évolution des préoccupations sociales contemporaines dans le sens à la fois du soutien à la parentalité et de la dénonciation des violences faites aux femmes. Les situations monoparentales viennent fréquemment illustrer ce double registre de préoccupations. La précarité dont pâtiennent certaines mères se révèle souvent comme l'expression d'une violence (que celle-ci soit subie par la femme, ou que ce soit plus globalement la traduction de la violence des situations vécues) ; elle nécessite tout particulièrement qu'un soutien rapide et pluridimensionnel soit apporté ; la mère étant réassurée dans sa fonction, et, si possible, le père réaffilié.

Le Centre ressources femmes de Saint-Mauront, comme le Centre social Mer-et-colline où étaient tenues les permanences psychologiques durant le temps de la recherche-action ont pu pérenniser le dispositif d'accueil, des financements ayant permis l'embauche d'une psychologue sur chacun des lieux. Cependant, les difficultés budgétaires croissantes affectant le monde associatif n'ont pas épargné le Centre de Saint-Mauront qui a dû fermer ses portes. La disparition de ce lieu n'a été que préjudiciable pour les femmes et les travailleurs sociaux.

Le bénéfice de ce travail ne se limite pas pour autant à l'impact qu'il a pu avoir sur certains acteurs. Il a aussi des prolongements à un niveau plus « scientifique », en mettant l'accent, au travers de publications complémentaires<sup>2</sup>, sur l'intérêt d'une approche multidisciplinaire de la précarité monoparentale. Cette approche est en effet intéressante pour plusieurs disciplines : l'anthropologie, compte tenu de la place qu'y tiennent aussi bien la question de la différence des sexes que celle des

---

2. Notamment le numéro 163 de *Dialogue*, « Femmes seules avec enfants face à la précarité ».

origines culturelles étrangères ; la psychologie de l'enfant et la pédopsychiatrie, depuis longtemps interpellées par la question monoparentale ; la sociologie et la psychanalyse ; le travail social, comme on vient de le voir ; l'histoire qui, par sa mise en perspective, permet de mieux comprendre le sens de l'évolution actuelle et les risques de « monoparentalisation précaire » que nous connaissons aujourd'hui.

Les politiques sociales sont ainsi directement interpellées, et l'on peut regretter que ce travail issu d'une demande publique n'ait pas rencontré auprès des responsables politiques tout l'écho que l'élaboration de l'analyse et les préconisations afférentes auraient dû lui permettre d'avoir ; en effet, des interrogations demeurent sur la prise en compte par l'action publique de la précarité qui va en s'aggravant, autrement que sous des abords sécuritaires <sup>3</sup>.

Les rapports entre les situations familiales et sociales, le développement de l'enfant, la place des populations étrangères, et la prévention des dérives comportementales adolescentes se situant dans un contexte de plus en plus polémique, ce travail a permis de mettre en doute les liaisons mécanistes établies entre situations familiales, difficultés sociales, origines culturelles, perturbations psychologiques et pratiques délinquantes. Il a permis aussi de valider les apports de la *fémilogie* dans l'analyse de la souffrance psychique des femmes précarisées. Il a permis encore d'aborder les processus de subjectivation sexuée dans une période où l'indifférenciation des sexes et la confusion des genres tendent à brouiller l'approche clinique de la parentalité.

Il s'articule ainsi naturellement à nos travaux : sur la prévention psychique précoce, la parentalité et la situation des jeunes enfants aujourd'hui <sup>4</sup>, sur les contradictions culturelles

---

3. Gérard Neyrand (sous la direction de), *Faut-il avoir peur de nos enfants ? Politiques sécuritaires et enfance*, Paris, La Découverte, 2006.

4. Gérard Neyrand (avec la collaboration de Michel Dugnat, Georgette Revest, Jean-Noël Trouvé), *Préserver le lien parental. Pour une prévention psychique précoce*, Paris, PUF, 2004 ; Yvonne Knibiehler, Gérard Neyrand (sous la direction de), *Maternité et parentalité*, Rennes, éditions de l'ENSP, 2004 ; Gérard Neyrand, Michel Dugnat, Georgette Revest, Jean-Noël Trouvé (sous la direction de), *Familles et petite enfance. Mutations des savoirs et des pratiques*, Toulouse, érès, 2006.

que certains mariages forcés notamment mettent clairement en évidence <sup>5</sup> ; sur la gestation en tant que pouvoir sexué et ses effets sur les relations entre hommes et femmes <sup>6</sup>.

---

5. Gérard Neyrand, Abdelhafid Hammouche, Sarah Mekboul, avec la collaboration de Nathalie Chapon-Crouzet, Nathalie Fraioli, *Les mariages forcés, une contradiction interculturelle*, CIMERSS/DPM, 2007 (à paraître).

6. Patricia Rossi, « La temporalité d'une gestation incertaine entre conjoint déserteur et enfant à venir », dans M. Dugnat (sous la direction de), *Prévention précoce, parentalité, périnatalité*, Toulouse, érès, 2004 ; Patricia Rossi, « Du pouvoir maternel menacé à la fracture conjugale : élever seule son enfant », dans *Parentalités mises à mal*, actes du colloque Anthéa, mai 2005, Éd Anthéa ; Patricia Rossi, « Monoparentalité », dans René Frydman et Myriam Szejer (sous la direction de), *Encyclopédie de la naissance*, Albin Michel (à paraître, 2007). Dans le cadre du Collège de féminologie : Patricia Rossi, « Pensée charnelle », Contribution au colloque international, Alliance des femmes pour la démocratie, novembre 2006, *Femmes de mouvements, hier, aujourd'hui, pour demain*. 1968-2006 (à paraître aux éditions Des femmes) ; Patricia Rossi, « Dans les plis de Gradiva. Gravida ou la pensée charnelle. Lecture féminologique de Gradiva, bas-relief antique et de La Madonna del parto, Piero della Francesca », Contribution au colloque de Traverses-Gradiva, *Figures féminines mythiques d'hier et d'aujourd'hui*, université Paris VIII, juin 2007.





## Introduction <sup>1</sup>

La survenue brutale de la monoparentalité à l'issue d'une crise conjugale plus ou moins violente s'accompagne bien souvent d'une précarisation importante des femmes <sup>2</sup> qui se retrouvent devoir élever seules leurs enfants, alors qu'elles sont particulièrement déstabilisées. Au-delà de l'aspect matériel très préoccupant de cette précarité, qui a tendance à concerner de plus en plus de femmes, son aspect psychologique et relationnel s'avère déterminant pour comprendre la dynamique de ces situations et tenter d'y apporter une réponse constructive.

---

1. Ce livre a été réalisé à partir d'une recherche-action initiée et pilotée par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région PACA, avec comme responsable du projet Béatrice Borghino, et dont les résultats sont présentés dans le rapport : *Les femmes « chefs de famille » en situation précaire. L'exemple de Marseille*, Gérard Neyrand, Patricia Rossi, CIMERSS-CODIF/DRDFE, FASILD, préfecture des Bouches-du-Rhône, conseil général (Droits des femmes), conseil régional, DDASS, 2002. Cette recherche-action répondait au double objectif de clarifier l'analyse de ces situations et d'offrir un cadre de soutien aux personnes vivant ces situations. Voir en annexe I les extraits précisant la commande de la Note d'opportunité, *Action en direction des femmes chefs de famille*, Béatrice Borghino, DRDF Marseille, novembre 1998.

2. Bien que la proportion des pères qui élèvent seuls leurs enfants soit très minoritaire (elle oscille autour de 10 %), et plus encore celle des pères précarisés, ces situations existent aussi chez eux, même si on ne les connaît guère. Il n'en sera pas question ici, mais une première approche en a déjà été réalisée par un des auteurs (Neyrand, 1994, 2001).

Quelles formes diverses prend cette précarité polymorphe ? Quels en sont les ressorts psychologiques, et quels soutiens sont possibles ? Les questions que pose sa diffusion sont multiples, et renvoient à une interrogation plus fondamentale : où s'origine la montée de la monoparentalité et sa précarisation, et comment peut-on interpréter son évolution ?

En effet, la tendance à la précarisation d'un nombre croissant de femmes en situation monoparentale indique la difficulté à penser cette situation dans un contexte social en pleine mutation, celui de la transition d'une famille patriarcale à une démocratie familiale qui peine à s'affirmer dans un contexte de bouleversements sociaux mal maîtrisés. L'explosion des séparations conjugales depuis le milieu des années 1970 en est à la fois l'expression et le symptôme. Si elle exprime l'importance des repositionnements conjugaux, dans le sens de l'affirmation de l'autonomie individuelle et de la qualité relationnelle attendue de la relation conjugale, elle manifeste aussi la difficulté de nos sociétés à gérer les situations qui en découlent, c'est-à-dire le plus souvent la vie de l'enfant avec un seul de ses parents, dans un contexte traditionnel de stigmatisation de la monoparentalité.

Il est vrai qu'un certain nombre d'a priori ont longtemps pesé sur la façon dont pouvait être appréhendée l'existence de mères élevant seules leurs enfants, surtout quand il s'agissait de situations découlant non pas d'un décès du père mais d'une séparation. Ces a priori étaient à la fois moraux, psychologiques, éducatifs et relationnels, ayant notamment pour fonction de stigmatiser les femmes se trouvant dans ces situations. Coupables d'élever un enfant en dehors des liens longtemps demeurés sacrés du mariage, que ce soit pour avoir rompu celui-ci ou, pire encore, ne jamais l'avoir contracté, ces mères ont dû subir durant de longues décennies une stigmatisation morale les dénonçant comme indignes. Ce d'autant plus que les travaux criminologiques et psychologiques du milieu du XX<sup>e</sup> siècle (Lefaucheur, 1989) sont venus procéder à une véritable « pathologisation du divorce » dénoncée notamment par Claude Martin (1997b), alors qu'en fait, jamais aucune étude n'avait véritablement démontré de lien de causalité entre le divorce et la pathologie des parents ou des enfants, au-delà des inévitables souffrances liées à la séparation. Si depuis les années 1970, le regard social s'est quelque peu adouci sur un état de fait devenu courant, il demeure marqué par cette tradition moralisatrice et toujours prompte à dénoncer ceux qui s'écartent de la norme familiale.

Certes, l'introduction du terme *familles monoparentales* dans les désignations officielles en 1981 a participé d'une volonté de déstigmatiser des situations qui devenaient de plus en plus banales. Il regroupe de façon neutre l'ensemble des situations dans lesquelles un parent élève seul son enfant. Bien que ce terme ne soit pas sans imperfections (Neyrand, 2001a) – car en confondant le foyer et la famille, il dénie l'existence du deuxième parent –, il témoigne d'un repositionnement du regard social et des pratiques de soutien à l'égard de ces situations, désormais acceptées comme telles. Pourtant, bien qu'affaiblie, la stigmatisation demeure, l'entreprise de dénonciation s'est déplacée vers les effets supposés de la monoparentalité sur les enfants, qui sont censés découler de la seule situation monoparentale. S'inscrivant dans la tradition des discours plus idéologiques que scientifiques sur les « enfants du divorce », elle a trouvé dans l'évolution sociale contemporaine un double motif de développement : d'une part, la recentration des préoccupations sociales sur les droits et *l'intérêt de l'enfant*, devenu le référent de la justice en matière de divorce ; d'autre part, la précarisation de fractions croissantes de la population et le développement de certains problèmes sociaux (violences urbaines et délits mineurs, incivilité...), inférés à des carences parentales où la monoparentalité est en bonne place.

En effet, un amalgame récurrent est réactivé entre l'augmentation de ces problèmes sociaux et celle des familles monoparentales. Idée que l'on trouvait déjà développée chez un certain nombre de psychiatres ou de psychologues à propos de symptomatologies de l'enfant ou de l'adolescent trop rapidement ramenées à leurs situations d'enfants de parents seuls (Neyrand, 1996), alors même que ce type de liaison causaliste, bien qu'habituelle, n'est pas statistiquement pertinente. Ce qui, bien sûr, ne signifie pas l'absence de souffrance de l'enfant à la séparation de ses parents... et évite d'avoir à analyser la détermination beaucoup plus complexe de ces problèmes.

### *Spécificité de la précarisation monoparentale*

Mais si la situation monoparentale n'est pas *en soi* problématique pour l'enfant et le parent qui l'élève, l'entrée dans celle-ci avec la séparation peut se révéler d'autant plus précarisante qu'on se trouve en présence d'une mère en situation socio-économique déjà précaire, et qui était jusqu'alors largement dépendante de son conjoint. C'est ici que les nouvelles problé-

matiques en termes de *genre*, relayant les rapports sociaux de sexe, peuvent être utiles pour pointer la spécificité de la précarisation économique, sociale et relationnelle, de femmes devenues « chefs de famille <sup>3</sup> », si tant est que « le rapport social de genre fabrique des effets sociaux différenciés selon le sexe auquel on appartient et assigne des places et des rôles » (Borghino, 1998b).

L'un des premiers effets sociaux est bien l'assignation massive de *la mère* à la garde de l'enfant après le divorce, un autre est la précarisation fréquente qui s'ensuit, et c'est cela qu'il s'agit à la fois de comprendre et de soutenir.

Une telle entreprise suppose d'articuler une triple approche : historique, sociologique et psychologique. Perspective qui ressemble fort à un défi, tant les dissensions entre disciplines peuvent être importantes, mais le but de ce travail est d'œuvrer en ce sens en associant le regard de la sociologie et de l'histoire à celui de la psychologie clinique et de la psychanalyse. Transversalement au domaine étudié, il s'agit là d'un des enjeux majeurs de notre approche.

Une telle ouverture du regard permet d'explicitier que ce qui est en jeu est bien plus large que le désarroi identitaire de femmes/mères se retrouvant seules pour élever leurs enfants. Quelque chose de fondamental dans les rapports de la différence des sexes à la famille et au fonctionnement social se joue et les désarrois engendrés par la monoparentalité ne sont que le symptôme d'une réorganisation de l'ordre symbolique du

---

3. On remarquera notre emploi du terme « chef de famille » entre guillemets. Celui-ci, en effet, n'est plus adéquat du strict point de vue juridique. Alors que la loi de 1970 a mis symboliquement fin à l'ère patriarcale en abolissant la notion de puissance paternelle et celle de chef de famille au profit d'une autorité parentale conjointe dans la famille conjugale, la réintroduction de la notion de chef dans le contexte de l'après-séparation, mais cette fois-ci pour les mères, vient pointer que le principe de coparentalité progressivement constitué en idéal de gestion des situations post-divorce est loin d'être une réalité dans toutes les situations. Si l'on peut penser que ce principe répond bien à l'intérêt de l'enfant et, en dernière analyse, aussi à l'intérêt des parents, et qu'il convient donc de le valoriser, cela ne signifie pas qu'il faille dénier la réalité des situations et l'importance qu'il peut y avoir à légitimer la position éducative et sociale des mères en position effectivement monoparentale dans la quotidienneté du rapport à l'enfant. Il s'agit de reconnaître leur capacité à prendre en charge et à diriger seules leur foyer monoparental.